

A A qui la faute?

Une des trois agences de notation, Standard & Poor's, a décidé vendredi 13 janvier d'abaisser la note de neuf pays européens dont la France. Celle-ci a donc perdu son triple A, dont le maintien était devenu depuis quelques mois l'objectif central de la politique menée par le gouvernement, justifiant ainsi la contre-réforme des retraites et les plans d'austérité qui se sont empilés depuis plusieurs mois.

A travers ces abaissements des notes de neuf pays sur dix sept de la zone euro, c'est l'ensemble des mesures prises lors des sommets européens dits de la dernière chance qui se sont succédés pendant l'année 2011 qui sont condamnées par cette agence de notation.

Cette condamnation porte en perspective, à quelques jours du sommet anti-social du 18 janvier, de nouvelles mesures d'austérité et risque de renforcer encore le chômage et la spirale récessive dans laquelle l'ensemble des pays de la zone euro reste enfermé. Elle confirme que les agences de notation sont un facteur d'aggravation de la crise. Encore une fois, ce sont les peuples qui sont menacés de payer pour une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Pourtant des solutions existent, par exemple en permettant enfin à la BCE de prêter aux États de la zone euro afin de mettre un coup d'arrêt à cette aberration qui permet aux banques d'emprunter à la BCE au taux de 1 % pour ensuite prêter aux États à des taux

exorbitants : au 13 janvier les taux des obligations à dix ans sont de 12,40 % pour le Portugal, 6,66 % pour l'Italie, 5,31 % pour l'Espagne, 3,29 % pour l'Autriche et 3,12 % pour la France. Pour la Grèce après plusieurs plans d'austérité, censés permettre de sauver ce pays et qui n'ont fait que paupériser sa population, ils sont à 44,59 % !

Pour l'Union syndicale Solidaires, pour sortir de cette spirale absurde, l'Union Européenne doit changer radicalement de politique. Cela ne sera possible que si les citoyens refusent la résignation et prennent en main leurs affaires, en imposant un véritable débat démocratique sur les politiques économiques face à la dette publique et à la pression des marchés.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il est aujourd'hui indispensable et urgent de construire au niveau européen les mobilisations nécessaires pour imposer d'autres choix économiques et sociaux.

LA FRANCE DÉGRADÉE



SOMMAIRE :

Page 2 : éducation, santé

Page 3 : à la poste

Page 4: soutien aux sans papiers

Page 5: sud rural équipement

Page 6: pour l'égalité salariale hommes/femmes

Page 7: TVA sociale

Page 8: Aftam, 50 ans!

A l'école du tri social, dès la maternelle

Avant un premier recul dû au tollé général soulevé par ce projet, le Ministère annonçait la mise en place d'évaluation en Grande Section de maternelle dès le mois de novembre. Classant les enfants selon les « risques » qu'ils représenteraient, ces évaluations reposaient sur un tri médico-social des enfants évalués au regard de leur « dangerosité » dans trois catégories: R.A.S, Risque, Haut risque.

Classer un enfant en terme de « risque » est inadmissible et insensé. Enseigner n'est pas évaluer le danger potentiel d'un élève. Cette approche est à l'opposé de toute démarche éducative fondée sur les capacités d'évolution des élèves et la valorisation de leurs potentialités. Se tromper, ne pas savoir, font partie des processus d'apprentissage.

Les propositions ministérielles, présentées comme de simples mesures techniques ne visant qu'à améliorer l'efficacité du système éducatif, vont dans le sens d'une vision sécuritaire de la petite enfance reposant sur une idéologie déterministe. Cela nous rappelle le fameux rapport Bénisti et la « détection précoce de la délinquance ».



Ce système d'évaluation n'est une aide ni pour les élèves, ni pour les enseignants. Ce n'est pas une proposition pour envisager une aide. En effet, la casse des dispositifs d'aides aux enfants en difficulté, la suppression de milliers de postes de RASED, l'augmentation des effectifs, le démantèlement de la médecine scolaire, rendent presque impossible, tout accompagnement d'élèves en difficulté. Il s'agit donc bien là d'un tri des élèves et d'un classement des écoles.

Je ne veux pas aller en prison! Je ne veux pas être fiché! C'est injuste!

Ramène des bonnes notes et je ne donne pas ton nom à Sarkozy.



À l'hôpital

Toujours la cocotte minute au CHU...

C'est toujours l'ébullition au CHU, notamment dans les services techniques.

Ainsi depuis le mois de mai, le service de sécurité incendie de Trousseau est en grève pour des revalorisations de carrière principalement.

Depuis Juin c'est le service accueil sûreté de Trousseau qui alterne des période de grève, pour des raisons de tâches et d'organisation du travail.

Au mois de décembre c'est le personnel du service jardins qui a déposé un préavis de grève pour régler des problèmes d'astreinte. Ils ont obtenu satisfaction.

Début décembre, c'est l'équipe du service entretien-ménage de Trousseau qui a également déposé un préavis de grève.

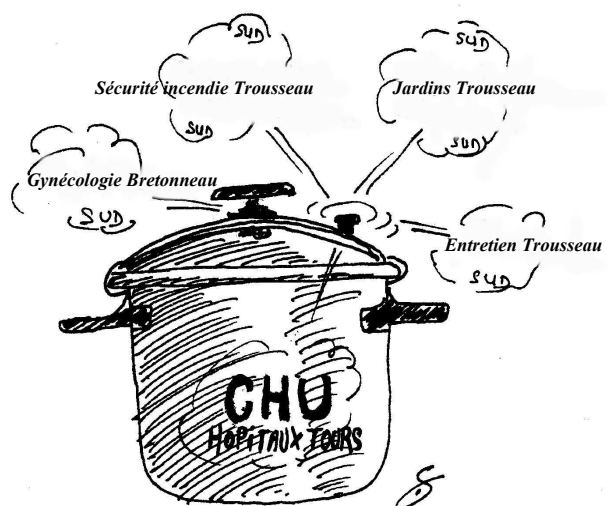
C'est le service de gynécologie de Bretonneau qui s'agace sérieusement contre le projet de déménager dans un nouveau bâtiment de B3, suite à la volonté de la direction de transférer un service de Clocheville sur Bretonneau. Finalement, la direction a reculé et reporte son projet.

Cela discute dur au service des Brûlés pour réagir au

projet de la direction de réorganiser les lits de réanimation.

Ce sont aussi toutes les catégories C (soignante, administrative et technique) qui se mobilisent pour faire aboutir leurs exigences.

SUD est systématiquement aux côtés des salariés pour faire aboutir leurs revendications, en essayant d'impulser l'unité syndicale la plus large possible, ce qui n'est pas toujours simple.



SABOTAGE ?

Lors de dernières élections professionnelles, certains bureaux se sont distingués par la façon particulièrement désinvolte avec laquelle ils ont traité le sujet.

Ainsi, du côté de la DOTC, la plaque de Fondettes est particulièrement sinistrée puisque près de 40 % du personnel n'a pas voté (« mystérieusement », seuls les agents votant FO (le syndicat maison) semblent avoir accompli leur devoir).

Du côté de l'Enseigne, la palme du je m'enfoutisme revient aux organisateurs des élections à Tours Béranger où, là aussi, 40 % du personnel n'a pas voté (alors que la moyenne des suffrages exprimés est de 87 % à l'enseigne). A 14h30, seuls 5 agents avaient voté alors que le vote se clôturait à 16h, ce que les agents semblaient découvrir...

JOUE LES TOURS AND CO, DANS CAPITAL SUR M6

Un journaliste d'M6 nous a contacté à plusieurs reprises pour obtenir des infos sur les mutations de La Poste. Son reportage (disponible sur notre site SUD PTT 36-37) a été diffusé le 20 novembre... Comme par hasard, si tu interrogés la plupart des DET sur la question, des RET, des chefs d'équipe, il n'ont rien vu, rien entendu. Amnésiques, profil bas, écoutes closes, queue entre les pattes, c'est **"l'encadrement atti-**

tude"... Ce qui dérange dans tout ça, c'est que "Capital" a la réputation d'être une émission objective. Alors effectivement, ce reportage tourné en grande partie en Indre et Loire dérange, parce qu'il te démontre que là, chez nous, à l'Enseigne comme à la distribution, l'agent n'est ni plus ni moins qu'une vache à lait à qui on impose des aberrations, des adaptations, des objectifs, des rythmes complètement infernaux, quitte à le détruire. La cerise sur le gâteau, c'est quand même l'intervention de Jacques Rapoport qui déclare que si les agences communales fonctionnent bien, on peut envisager la réouverture d'un bureau de Poste dans une commune (son nez s'allonge !).

SERVICE APRÈS VENTE, BONJOUR !



A La Poste Mobile, la gestion des dossiers contentieux, si jamais vous voulez résilier votre ancien contrat, ou bien en changer est une pure calamité, un chemin de croix, tellement La Poste croule sous les réclamations ;

On tombe sur des agents très peu formés, qui vous renvoient sur une dizaine d'autres conseillers tout aussi incompetents... Et si, au bout de deux ou trois recommandés envoyés (qui se sont perdus !), et après quelques visites infructueuses dans le bureau de Poste directement concerné, le client Postier n'est toujours pas satisfait, même le receveur ne peut joindre le siège ! Le seul conseil que La Poste est capable de vous donner : Prenez une assurance à 60€ (à La Banque Postale bien sur) ou bien déposez plainte ! Bref, démerdez-vous ! Et pendant ce temps, les prélèvements continuent... Et oui ! C'est bien moi : Super C... !

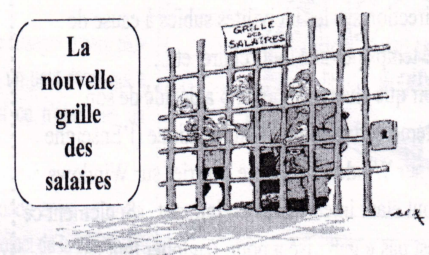
SPECIAL FLICS !

Le « journal des postiers du centre » de septembre 2011 a fait fort en nous bourrinant le cerveau avec « la sécurité des personnes et des biens » que nous partagerions avec la gendarmerie autour d'une convention. C'est donc sous le haut commandement du séillant général Baradel (silence dans les rangs!) que nos séillants cadres sup, ont, au garde à vous, signé la dite convention. Et le fameux Jourpost d'illustrer ses propos avec moult photos de nos « braves militaires ». Et des fois que nous n'aurions pas encore compris que, désormais, les pandores étaient nos amis, le journal se termine avec un article sur une rencontre « conviviale » de football entre postiers et gendarmes.

Dans les années 80, le chanteur Renaud dans une de ses chansons déclarait :

**« Y a même des flics qui me saluent,
Qui veulent que j' signe dans leurs calots.
Moi j' crache dedans, et j' cris bien haut
Qu' le bleu marine me fait gerber,
Qu' j'aime pas l' travail, la justice et l'armée ».**

Des paroles que, de notre côté, nous reprenons en coeur !



OUVERTURE DES ÉVALUÉS !

Admirer la mort et au me jet :

NOUS VULONS D'IMMÉDIATEMENT DE PLUS DE SUIS.
 NOUS VULONS D'IMMÉDIATEMENT QUE VOUS NOUS LAISSIEZ TRAVAILLER.
 LES ÉVALUÉS, IL FAUT ALLER LES CHERCHER AILLEURS, IL N'Y A PAS DE SÉJOUR.
 NE VENEZ PAS LA NUIT, COMME UN FAUCONNER !
 NE CASSEZ PAS NOS OMBRES !
 NE D'ARRÊTEZ PAS LES R. VES DES ÉVALUÉS.
 A CHAQUE FOIS, VOUS D'ASSEZ LES BOMMES, VOUS NE RESPECTEZ PAS NOS DROITS.
 A CHAQUE FOIS QUE VOUS NOUS ARRÊTEZ, VOUS VOUS RIREZ DE NOUS, VOUS VOUS MOQUEZ DE NOUS.
 ARRÊTEZ QUE NOUS NE ARRÊTONS PAS BIENTÔT LE TRAVAIL. ARRÊTEZ QUE NOUS SOMMES DES ÉVALUÉS.
 VOUS DITES QUE NOUS VIVONS SUR LE DOS DES ÉVALUÉS. ARRÊTEZ QUE NOUS TRAVAILLONS PAS DE TRAVAIL, QUE C'EST LES ÉVALUÉS QUI ARRÊTENT NOUS.
 NOUS, M. ME QUAND NOUS NOUS TRAVAILLONS SÉRIEUSEMENT.
 C'EST QUE VOUS DITES, C'EST DU RACISME !
 C'EST UNE NOUVEAU NOUS UN ARRÊTEZ COMME LA FRANCE !

Admirer tous les jours :

C'EST QUE VOUS ARRÊTEZ DE NOUS, C'EST QUE VOUS DITES DE NOUS, C'EST PAS VRAI !
 DANS NOS ARRÊTES, NOUS AVONS D'... BEAUCOUP SOUFFERT, NOUS AVONS D'... JOUÉMENT S. BLESS S.
 NOUS NE SOMMES PAS VENU EN FRANCE POUR VIVRE SUR VOTRE DOS, POUR ARRÊTER DE VOTRE ARGENT.
 NOUS VULONS... VIVRE EN S. ARRÊTEZ...
 NOUS SOMMES TOUT ARRÊTES AU TRAVAIL ET NOUS VULONS LE DROIT DE TRAVAILLER POUR ASSURER NOUS-M. MES NOTRE VIE, POUR ARRÊTER NOUS SÉRIEUSEMENT.
 NOUS SOMMES VENU EN FRANCE ARRÊTEZ QUE NOUS AVONS D'... OBLIGÉ S. DE LE TRAVAIL POUR VIVRE TRAVAILLÉS.
 NOUS VULONS, AVEC VOTRE ARRÊTEZ, AVOIR UNE DEUXIÈME CHANCE ET COMMENCER UNE NOUVELLE VIE.
 NOUS NE VULONS PAS VIVRE DANS LA...
 NOUS NE VULONS PAS QUE NOS ÉVALUÉS SUBISSENT C'EST QUE NOUS AVONS V. AU.
 NOUS VULONS SEULEMENT QU'ILS ARRÊTENT UNE VIE MEILLEURE QUE LA R. ARRÊTEZ.

100 Les jours, Le 26 d' septembre 2011, Les R. SÉJOURS du TOYER CHÔME-ARRÊTEZ de 100 Les TOUS.



Ce texte, émouvant a été rédigé par des étrangers hébergés au CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile), harcelés ces dernières semaines par la police. En effet, depuis plusieurs semaines, la police est passée à une phase inédite de persécution auprès des résidents et du personnel du CADA. Les travailleurs sociaux sont soumis à des contrôles d'identité réguliers et les familles sont terrorisées et recluses dans leur chambre. Les résidents enfermés dans leurs chambres ne peuvent plus s'alimenter, ni scolariser leurs enfants sans une aide extérieure. Plusieurs arrestations ont eu lieu sur le chemin de l'école ou lors du ravitaillement. Le texte d'appel des résidents a d'abord été élaboré en arménien puis traduit en français.

Ces persécutions ont aussi lieu dans les hôtels et appartements sociaux de l'agglomération. Des familles ont disparu, sans doute transférées en centre de rétention puis expulsées vers leur misère, vers leurs oppresseurs.

L'Union Syndicale solidaires ne peut accepter que le Préfet s'attaque aux plus vulnérables, aux plus pauvres et aux travailleurs sociaux qui les prennent en charge.

Les responsables de la crise aujourd'hui ne sont pas les étrangers avec ou sans papiers mais ceux qui jouent les emplois en bourse, les actionnaires, les banquiers. Ce sont les politiques qui les soutiennent en attaquant les services publics et la sécurité sociale. La crise sociale, économique que nous vivons est une crise du système capitaliste.

De l'argent il y en a, beaucoup même, mais pas dans les bonnes poches. Les étrangers, comme nous, sont victimes de la crise mais en plus ils sont soumis aux discours et actes racistes et xénophobes d'Etat.

Ne restons pas indifférents, ces pratiques nauséabondes et illégitimes doivent cesser. Solidarité!



2012

GRANDE BRADERIE ! SOLDES MONSTRES !

En janvier, les soldes arrivent.

Les annonces faites dans nos ministères de tutelle confirment que, cette année encore, les services de l'Etat seront bradés au profit du privé.

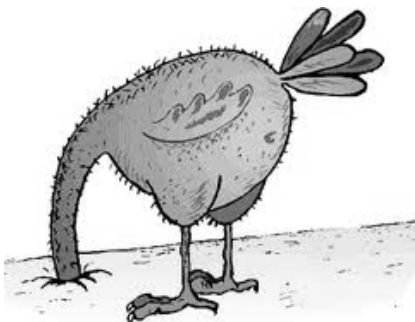
SUPPRESSIONS
DE POSTES
DANS L'EAP

MUTATIONS DANS
L'INTERET DU
SERVICE

CASSE DES
SERVICES
DECONCENTRES

FERMETURES
DE CLASSES

REORGANISATION
DES SERVICES
DE L'ETAT



Méfions-nous des « Tout va bien ! » serinés par les représentants de l'Administration, qui excellent dans la pratique de la politique de l'autruche.

A Sud Rural Equipement, nous disons que la casse des services publics nuit gravement au plus grand nombre, au profit d'une minorité, qui spéculé et s'enrichit sur notre dos. Nous appelons donc les agents et les usagers à la plus grande vigilance et à la défense de leurs services publics.

Salaires : Pour en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes !

La France est un des pays où les femmes représentent quasiment la moitié des salarié-es (47,5 % en 2008). Mais en ce qui concerne l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, on est loin du compte ! Le salaire moyen des femmes est de l'ordre de 75 % du salaire moyen des hommes. Une partie de cette inégalité s'explique par le fait que les femmes occupent des emplois moins qualifiés (donc moins payés), qu'elles sont plus souvent à temps partiel (83% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes).

Cette sous-qualification de l'emploi féminin, et cette sur-représentation des femmes dans les emplois à temps partiel, renvoient bien sûr à des normes sociales dominantes, à une vision persistante de la société où le salaire des femmes est encore considéré comme un salaire d'appoint. Et alors même qu'elles assurent très majoritairement les responsabilités familiales. En effet, les hommes n'assurent que 35% des tâches domestiques...

Il demeure également une discrimination de l'ordre de 10 %, à poste et expérience équivalents: les femmes touchent 10 % de moins qui ne s'expliquent ni par la qualification (niveau de diplôme), ni par l'expérience ou la durée du temps de travail : c'est ce qu'on appelle une discrimination « pure » pratiquée par les employeurs, liée au seul fait d'être une femme !

Alors nous, syndicalistes, que pouvons nous faire ?

Dans le secteur privé, des outils législatifs existent, sachons les utiliser!

Depuis la Loi de 2011, l'égalité entre les hommes et les femmes fait partie des thèmes de la négociation annuelle obligatoire.(NAO).La négociation doit s'appuyer sur les données chiffrées sexuées contenues dans le rapport de situation comparée.

Celui-ci permet de comparer la situation respective des hommes et des femmes en matière d'embauche, de formation, de qualification, de classification, de conditions de travail... Il s'applique dans les entreprises de plus de 300 salarié-es, il est remis au Comité d'entreprise et au/à la Délégué-e syndical-e.

Dans les entreprises de moins de 300 salarié-es, ces informations sont contenues dans le rapport unique.L'obligation de négocier un accord ou d'établir un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle s'applique dans les entreprises employant au moins 50 salarié-es. Si un accord est conclu, il est valide pour trois ans. S'il n'y a pas d'accord, et seulement un plan d'action, il doit être revu chaque année. L'accord doit être transmis à l'inspection du travail.

Les outils existent donc. Aux équipes syndicales de s'en saisir: faire l'état des lieux, expliquer les enjeux d'une véritable égalité prof, obtenir des plans de rattrapage.

Mais ces lois ne s'appliquent pas à la Fonction publique, alors même que les inégalités femmes/hommes y sont bien présentes.

Majoritaires dans l'ensemble de la Fonction publique (58% de féminisation des emplois), elles sont sous-représentées dans l'encadrement, et sur-représentées dans les emplois précaires (les plus mal payés). Les écarts moyens de salaire entre hommes et femmes sont de 17 % dans la Fonction publique d'Etat, 12,4 % dans la Fonction publique territoriale et de 27,6 % dans la Fonction publique hospitalière.

Comme dans le secteur privé, ce sont les mêmes phénomènes qui conduisent aux inégalités : temps partiel, congés parentaux mais aussi le fait que de plus en plus, dans la Fonction publique comme dans le privé, les rémunérations annexes (primes, individualisations...) jouent davantage en faveur des hommes, au détriment des femmes. Dans le même temps, les métiers les plus masculins sont mieux lotis en matière de primes que les métiers les plus féminisés... Ainsi les primes sont en moyenne, pour les femmes, de 17,3 % du traitement alors que pour les hommes, ces primes représentent 32,7% du traitement.

Plusieurs concertations ont déjà eu lieu dans la Fonction publique sur ce sujet mais sans que nous puissions noter d'évolution réelle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Une négociation est annoncée par le Ministre : permettra-t-elle enfin de vraies avancées ? Rien n'est moins sûr au vu des attaques très dures de ce gouvernement contre les personnels de la Fonction publique...



Pour avancer vers l'égalité,

l'Union syndicale Solidaires revendique les mesures suivantes :

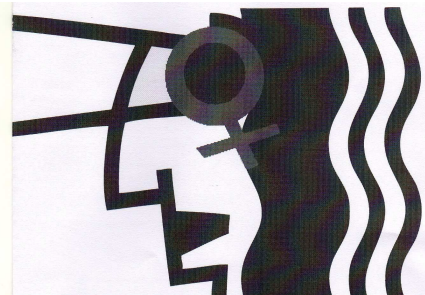
- ♦ La possibilité pour tout-e salarié-e à temps incomplet qui le souhaite de passer à temps complet
- ♦ Un recrutement préférentiel pour les femmes dans les secteurs où elles sont sous-représentées, notamment chez les cadres et dans les secteurs techniques
- ♦ La prise en compte en totalité des congés de maternité et des congés parentaux pour la promotion et la retraite
- ♦ La mise en place de méthodes de comparaison des emplois permettant de reconnaître toutes les compétences des emplois majoritairement féminins largement sous-qualifiés aujourd'hui
- ♦ Des mesures plus contraignantes pour les entreprises et la Fonction publique pour parvenir à la résorption des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes
- ♦ Le développement d'un service public de garde d'enfant suffisamment près des lieux d'habitation, des crèches interentreprises, des services de proximité et d'aide à la dépendance.

Pour aller plus loin: les journées intersyndicales femmes

À l'initiative de la CGT, de la FSU, et de l'Union syndicale Solidaires, les Journées Intersyndicales Femmes se tiendront les **13 et 14 mars 2012 à Paris**.

À l'ordre du jour cette année:

- ◆ Lesbophilie et travail
- ◆ Femmes dans les révolutions arabes
- ◆ **Égalité professionnelle dans la Fonction publique**
- ◆ Femmes et sport



Depuis 1998, cette formation se veut un lieu de réflexions, d'échanges et de confrontations qui permet

d'approfondir les questions revendicatives sur nos lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats.

Elles sont ouvertes aux adhérent-es des 3 organisations syndicales qui peuvent y participer sur une congé de formation syndicale (dépôt auprès de l'employeur au moins 30 jours avant). Des militant-es d'Indre et Loire s'y rendent régulièrement.

Pour vous y inscrire, contacter vite votre syndicat ou fédération

TVA Sociale: l'arnaque !

Lors de ses vœux, N. Sarkozy a annoncé une hausse de la TVA pour financer la protection sociale et "soulager" le coût du travail. Il veut l'imposer avant les élections présidentielles.

Il exauce ainsi les vœux du MEDEF. Il y a quelques semaines celui-ci demandait cette mesure à hauteur de 30 à 80 milliards d'euros.

Quelque soit l'emballage utilisé « TVA anti délocalisation » « TVA sociale », l'arnaque consiste à faire payer les salarié-es, les chômeurs,-euses les retraité-es, au moyen d'un impôt sur la consommation, ce que le patronat verse actuellement sous forme de cotisations sociales.

- ◆ 80 milliards de TVA en plus, c'est près de 80 milliards de pouvoir d'achat en moins pour les salarié-es.
- ◆ 80 milliards d'exonération de cotisations patronales c'est 80 milliards de profits en plus pour les actionnaires : tel est le but fondamental de cette TVA antisociale.

Car les cotisations sociales sont une part de la rémunération totale du travail salarié.

Lorsque l'employeur verse le « salaire net », il a d'abord déduit l'ensemble des cotisations sociales qui correspondent au « salaire socialisé », et notamment les « cotisations sociales employeurs » qui sont les plus importantes.

Ces cotisations sociales qu'il verse directement aux organismes qui assurent au salarié sa « sécurité sociale » (maladie, chômage, retraite, allocation familiale) sont ainsi une partie du salaire, lequel est la contrepartie du travail fourni par le salarié, et ceci pour l'intérêt de l'employeur.



Basculer ces cotisations sur l'impôt, c'est le contraire de l'esprit qui a présidé à la création de la Sécurité Sociale, c'est un cadeau de plus aux patrons sur le dos des travailleurs-euses.

La TVA c'est, de plus, l'impôt le plus injuste puisqu'en proportion, moins on est riche, plus on le paye !

Ce pouvoir, toujours prêt à dénoncer l'impôt pour les plus riches, n'hésite pas une seconde à l'augmenter quand il s'agit de faire payer les salariés et les classes populaires.

Quant à l'effet anti délocalisation, si les baisses de cotisations sociales avaient permis de sauver ou de créer des emplois, cela ce saurait depuis 30 ans que les gouvernements de droite comme de gauche appliquent cette mesure, sans aucune efficacité.

Avec la TVA antisociale, N.Sarkozy, continue son combat pour une « autre répartition des richesses ».... en faveur de ses amis du Fouquet's.

C'est bien l'inverse qu'il s'agit de leur imposer en refusant toute augmentation de la TVA pour financer la protection sociale et en exigeant le financement de la sécurité sociale exclusivement par des cotisations (patronales).

LES 50 ANS DE L'AFTAM: "indignez-vous !"

En 2012, l'AFTAM fêtera ses 50 ans. Elle ne les fait pas ?

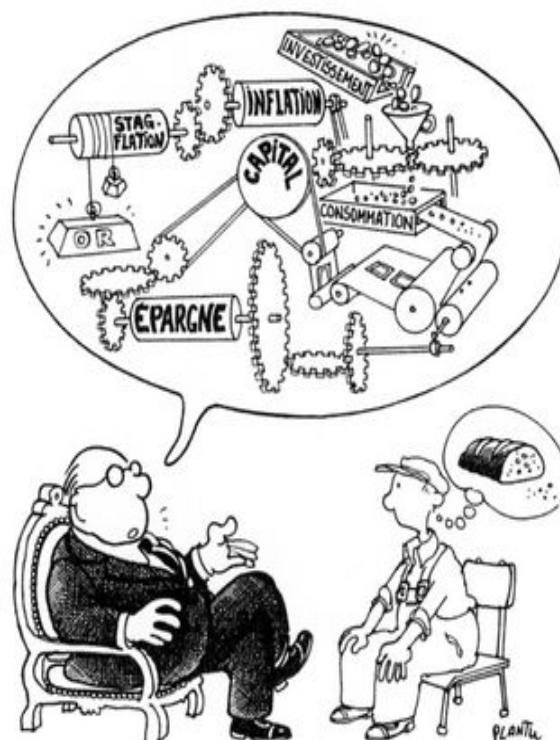
C'est vrai que cette petite association dynamique, ce bébé de monsieur Stéphane HESSEL* n'en finit pas d'évoluer... les projets pleuvent, de fusions en réorganisations, d'absorptions en mutualisations, l'Aftam change, se professionnalise, et abandonne peu à peu sa dimension associative pour rejoindre celle de l'Entreprise (certes associative) et de ses diverses dérives managériales.

L'AFTAM change, donc, et le fait savoir. Nous n'allons pas tergiverser ici sur le futur nom de notre « entreprise », qui nous est inconnu, mais nous interroger sur le coût de l'opération.

On ne cesse d'entendre que l'État se désengage massivement, que les financements sont de moins en moins pérennes, que les restrictions budgétaires drastiques menacent nos postes et ont déjà grandement modifié nos conditions de travail. Nos collègues partent et ne sont pas remplacés... la faute à la conjoncture il paraît... Ben oui, Y'a plus d'argent dans les caisses...

Ah bon ? Pourtant, l'AFTAM engage des sommes astronomiques pour fêter son anniversaire, et modifier son image de marque : 500.000 €, un demi million, rien que ça !

Le coût de l'opération est énorme, tant et si bien que le financement de l'opération directe sera étalé sur 3 ans. A ces dépenses directes s'ajouteront les inévitables (et pas des moindres) dépenses annexes : changement de tous les stocks de papiers à entête, autocollants sur les véhicules, tenues de service, plaques devant les bâtiments, etc.



Pour la section SUD, membre de Sud Santé sociaux, il est impensable d'engager de telles sommes alors que les conditions de travail des équipes se dégradent de semaine en semaine, et que les conditions d'accueil de nos résidents est sans cesse revue à la baisse. Ensemble, exigeons que cette opération de marketing soit révisée, car il est impensable d'engager de telles dépenses dans le contexte actuel !

* Stéphane Hessel est un des fondateurs de l'AFTAM en 1962 et en fut le premier président.

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education,, SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Logement Social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SUD Recherche EPST, SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD radiall.	
<i>18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin</i>	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
SNUI	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

Siège social :

18, rue de l'Oiselet
La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget